

A close-up photograph of a bee hovering over and pollinating a bright yellow flower, likely a dandelion. The bee is positioned in the upper right quadrant, facing downwards towards the flower's center. The flower fills the lower left quadrant with its numerous small, yellow, pointed petals. The background is a soft, out-of-focus green.

ADA France

Rapport d'activité

2025



Fédération Nationale du Réseau
de Développement Apicole
adafrance.org

« Une année de stabilisation et de renforcement de notre fédération »

2025 a été une année placée sous le signe de la consolidation de notre association. Nous avons concentré nos efforts sur la continuité et la pérennisation de projets, de travaux ou de partenariats déjà en cours.

Tout d'abord, nous pouvons nous féliciter de la réalisation, pour la quatrième année consécutive, de l'enquête harmonisée relative à la production. Celle-ci nous fournit de nombreuses informations sur les productions apicoles de miel et des autres produits de la ruche dans chaque région. À partir de ces données, nous établissons également une estimation nationale des volumes de miel produits afin de répondre à la commande de notre interprofession.

Cette année a aussi été l'occasion de rééditer le guide à l'installation “Se lancer en apiculture professionnelle”, le précédent datant de 2013. Cette mise à jour était nécessaire pour continuer d'accompagner au mieux les apiculteur·ices dans leur installation.

Nous nous sommes par ailleurs équipés d'un logiciel de gestion des formations. Cet outil a allégé la charge administrative des équipes d'ADA France. Elles ont consoli-

dé cette activité et renforcé son rayonnement. Les ADA ont ainsi pu former un plus grand nombre d'apiculteur·ices. Nous terminons 2025 avec une augmentation significative du volume de formations VIVEA. Ce bilan est toutefois à nuancer au vu des difficultés rencontrées par VIVEA en fin d'année et des nouvelles conditions de financement des formations pour 2026.

Nous pouvons également nous réjouir de l'augmentation du nombre d'abonné·es à la revue du réseau “Réussir Apiculture”. C'est une forme de reconnaissance : de plus en plus d'apiculteur·ices et de partenaires s'intéressent à notre réseau et à la qualité de notre travail.

Enfin, notre statut d'ONVAR et notre intégration dans le réseau des organismes nationaux à vocation agricole et rurale nous offrent l'opportunité de poursuivre notre travail sur l'utilisation des acides organiques en apiculture et sur les expérimentations. Le projet inter-ONVAR “Palmarosa” s'inscrit pleinement dans la continuité du travail initié avec le groupe “Plante en élevage” et nous permet d'avancer sur ces sujets complexes.

Pour finir, 2025 a vu le déploiement, dans les publications et communications du réseau, de notre identité visuelle construite en 2024 : Résapi.

Le choix de la stabilisation de notre fédération, afin de consolider notre action auprès de nos adhérent·es et de nos partenaires, est une réussite. Après les importants changements des années précédentes, cette année de consolidation était nécessaire. Nous pouvons désormais, en 2026, recommencer à rêver et nous projeter vers de nouvelles missions.



Ivan BRONCARD
Président d'ADA France

Les structures membres du réseau

15 ADA sur tout le territoire métropolitain, en Corse, à La Réunion et en Nouvelle-Calédonie

Le **GPGR** : le Groupement des Producteurs de Gelée Royale

Les adhérent·es

+ de 1 600 adhérent·es direct·es

+ de 15 000 adhérent·es indirect·es

Le collectif

5 élu·es d'ADA France investi·es dans **InterApi**

25 groupes de travail actifs

6 pôles de compétences du réseau

15 structures participantes régulières au **COODIR**

Réussir Apiculture, la revue nationale de Résapi

48 salarié·es et **12** structures mobilisé·es dans la rédaction

2 élus et **5** salariées investis dans le **comité éditorial**

+ 670 abonnés

La vie du réseau

1 séminaire des salarié·es

1 séminaire des élu·es de Résapi

1 Assemblée Générale

La formation

40 formations réalisées

17 formations organisées annulées faute de participants

+390 stagiaires formé·es

9 ADA accompagnées ainsi que le GPGR

Le budget

697 000 € de budget pour 2024/25

680 000 € de budget prévisionnel pour 2025/26



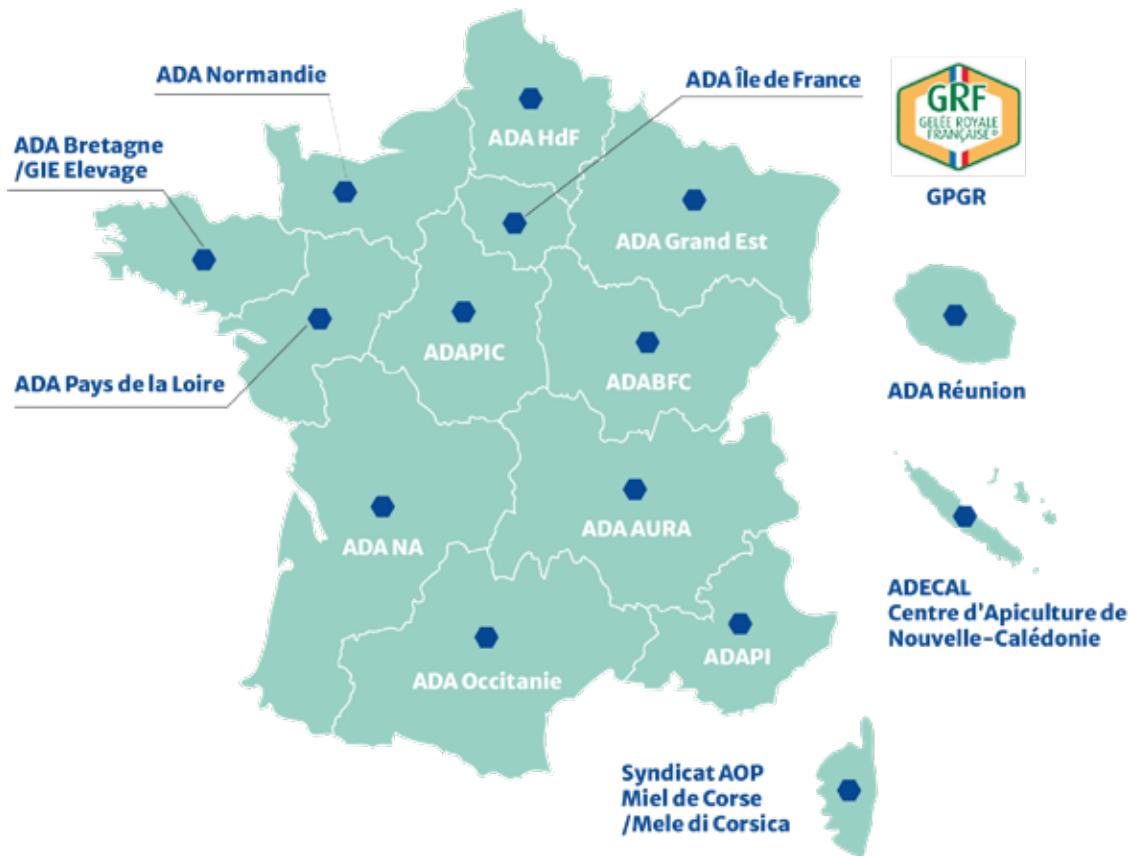
Partie 1 | Qui sommes-nous ?



ADA France et le réseau des ADA

Fédération des ADA créée en 2013, ADA France œuvre sur le plan national au développement d'une apiculture française durable. Par son action, ADA France anime le réseau régional des ADA (Associations pour le Développement de l'Apiculture) et rend visible au national les actions de ses membres. ONVAR depuis 2022, ADA France est reconnue par les instances publiques nationales et européennes et participe activement aux réflexions liées à la filière apicole dans les instances nationales.

Le réseau régional des ADA rassemble 15 associations réparties dans toute la France, à La Réunion et en Nouvelle-Calédonie, ainsi que le GPGR (Groupement des Producteurs de Gelée Royale), représentant en tout 1 600 adhérent·es direct·es et plus de 15 000 adhérent·es indirect·es. Chaque ADA œuvre au développement de l'apiculture dans sa région en mettant en place un programme d'actions, combinant des expérimentations et des tests pour produire des données. Les ADA proposent aux apiculteur·ices des partages d'expérience et des techniques pour progresser, ainsi qu'un accompagnement dans leur activité.



Une équipe salariée mobilisée

L'équipe salariée d'ADA France est composée de cinq personnes, qui travaillent en étroite collaboration avec les salarié·es de l'ITSAP, des ADA et dialoguent régulièrement avec les salarié·es d'InterApi.

- **Élodie COLOMBO** - Directrice
- **Emma NOZIÈRES** - Cheffe de projet réseau et filière
- **Marion GUYONNET** - Responsable communication externe et rédactrice en chef de Réussir Apiculture
- **Marine SERRE** - Assistante de gestion
- **Noémie DELASSUS** - Chargée de mission animation et organisme de formation

Le Conseil d'Administration est composé d'un·e représentant·e de chacune de ses structures membres.

Sur les 16 structures membres, 13 avaient désigné un·e administrateur·ice en 2025. Le Conseil d'administration a élu en son sein un Bureau composé de :

- 1 président
- 2 vice-président·es
- 1 trésorier
- 1 trésorière adjointe
- 1 secrétaire
- 1 secrétaire adjoint

En 2025, le Conseil d'Administration s'est réuni deux fois en présentiel. Il a aussi échangé de façon continue entre ces différents moments de rencontre, par mail et lors de réunions téléphoniques. Le bureau s'est réuni périodiquement, en visioconférence, pendant l'année.

Ivan BRONCARD – Président

ADAPI

Caroline BESSIÈRE-AILLOUD – Vice-Présidente
ADANA

Guillaume ANTENOR – Vice-Président
ADANA

Gilles DUPAS – Trésorier
ADA Occitanie

Sylvaine CHARPENTIER – Trésorière adjointe
ADA HdF

Christian TYGREAT – Secrétaire
ADA Bretagne

Raffael QUINET – Secrétaire adjoint
ADAPIC

Pierre GASCHIGNARD – Administrateur
ADA AURA

MAYA JOUBIN – Administratrice
ADA Île-de-France

Pierre CARLI – Administrateur
AOP Miel de Corse

Jean-François CHAUVEL – Administrateur
ADA Pays de la Loire

Olivier DE CORDOUE – Administrateur
ADA Normandie

Les partenaires

ADA France représente le développement au sein de la filière apicole, et travaille avec ses composantes : les différents syndicats apicoles et agricoles, les centres de formation professionnelle agricole, les acteurs du sanitaire.

Résapi, le réseau national de recherche et développement apicole. Fondé en 2025 par ADA France, les ADA et l'ITSAP – Institut de l'abeille – Résapi est la bannière commune sous laquelle sont identifiés les travaux d'un réseau qui œuvre depuis plus de 10 ans pour le développement d'une apiculture française durable et résiliente face aux défis actuels, structurels ou climatiques.

InterApi – l'interprofession des produits de la ruche, et par ce biais, les acteurs de l'amont et de l'aval de la filière apicole.

Les actions d'ADA France sont possibles en grande partie grâce au soutien financier de **FranceAgriMer**, de l'**Union européenne** et du **CASDAR**.



ADA France est ONVAR depuis 2022.

Les faits marquants 2025

2



Représentation

Fait marquant n°1

Lancement de Résapi

Fruit d'un travail collectif mené tout au long de l'année 2024 entre les ADA, l'ITSAP, le GPGR et ADA France, l'identité graphique du réseau Résapi a été officiellement lancée en mars 2025. Résapi est un symbole de la volonté de renforcer la coopération entre les acteurs de la filière et répond à un besoin de cohérence et d'unité. Grâce à cette identité partagée, les travaux communs du réseau seront plus lisibles et visibles pour leur cible.

Formation

Fait marquant n°2

Activité de formation en progression

L'activité de formation a connu une progression significative, marquée par une augmentation du volume de sessions proposées et du nombre d'apiculteur·rices formé·es. Cette dynamique a permis de renforcer les compétences techniques des professionnel·les de la filière, d'améliorer les pratiques apicoles et de favoriser la montée en compétences. L'élargissement de l'accès à la formation contribue ainsi à la structuration de la filière, au développement pérenne de l'apiculture et à une meilleure valorisation des productions apicoles.

Installation

Fait marquant n°3

Réédition du guide "Se lancer dans l'apiculture professionnelle"

Ce guide passe en revue toutes les étapes de l'installation, rassemble les données technico-économiques, juridiques et réglementaires pour construire et mener à terme chaque projet d'installation. Découpé en 13 fiches, pratique et facile d'utilisation, le guide répond aux principales questions des hommes et femmes souhaitant se lancer ou se perfectionner en apiculture. Ce guide est le fruit de la collaboration étroite entre les ADA, l'ITSAP, le GPGR, l'ANERCEA et ADA France.

Séminaire du réseau

AG ADA France

Comité Sectoriel Apicole

CA ADA France

Participation au COREFI apiculture Nouvelle-Aquitaine

Lancement officiel de Résapi : campagne de communication et déploiement interne

Début de la participation aux groupes de travail des CFPPA apicoles

Sortie Réussir Apiculture n°10

Comité Sectoriel Apicole

Audition bilan à mi-parcours ONVAR

Journée Inter-ONVAR

Sortie Réussir Apiculture n°11

janvier

février

mars

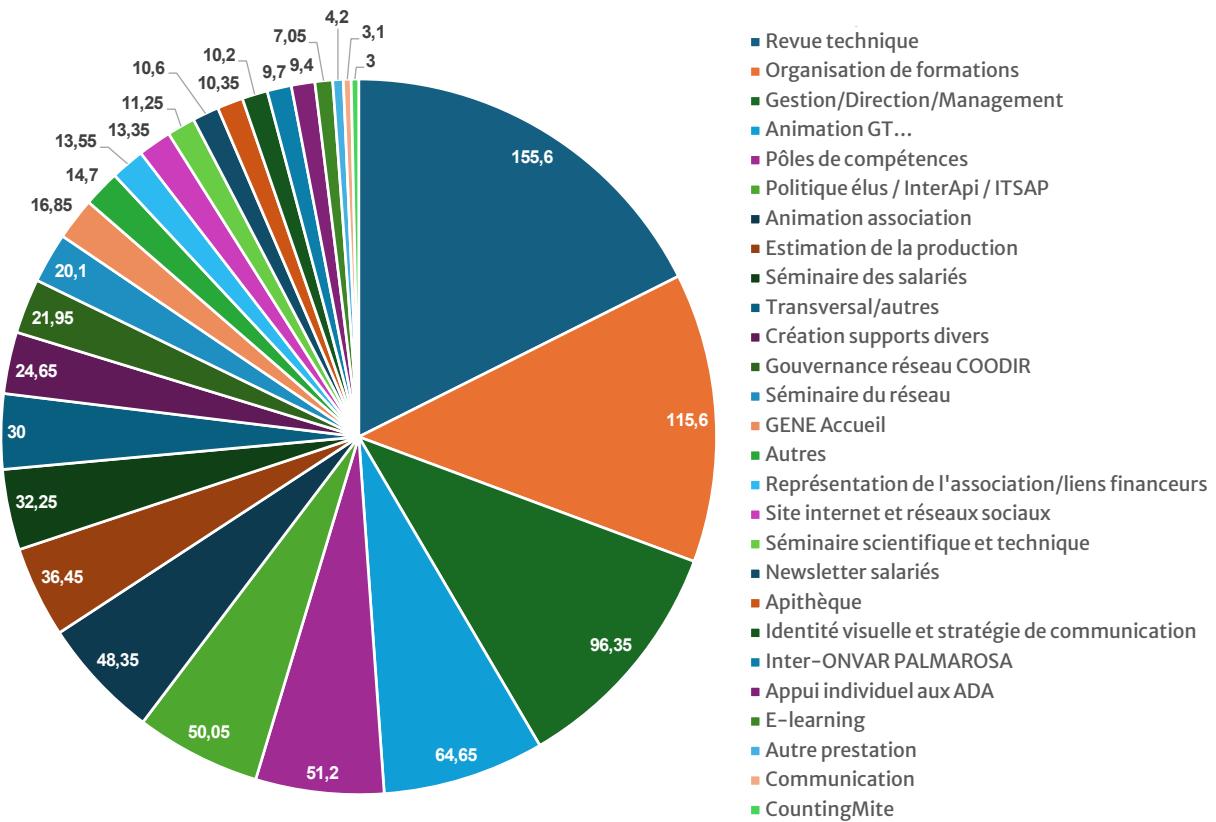
avril

mai

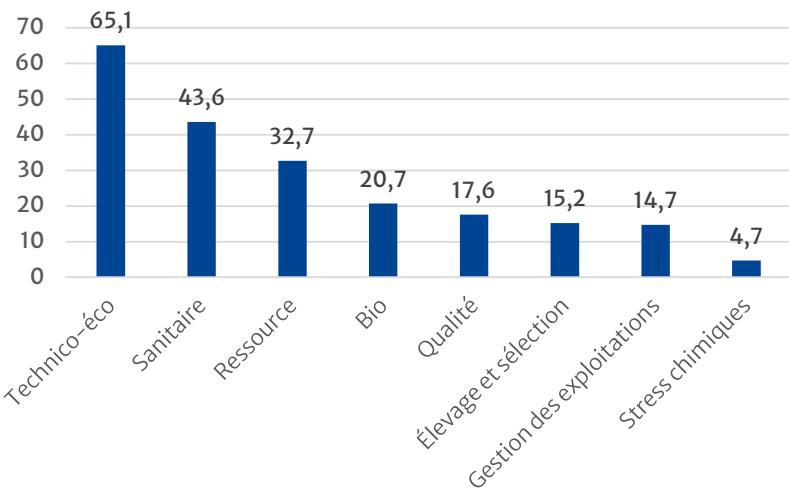
juin

Répartition du temps de travail en 2025

Cette année, nous avons également analysé le temps consacré aux grandes thématiques techniques. Les 214 jours de travail concernés se répartissent ainsi :



Nb de jours par thématique



La catégorie « Gestion de l'exploitation » regroupe plusieurs sujets qui ne rentrent pas dans les pôles de compétences : nourrissement, administratif des exploitations, bien-être animal...).



Partie 3 | Animation Collectifs

3

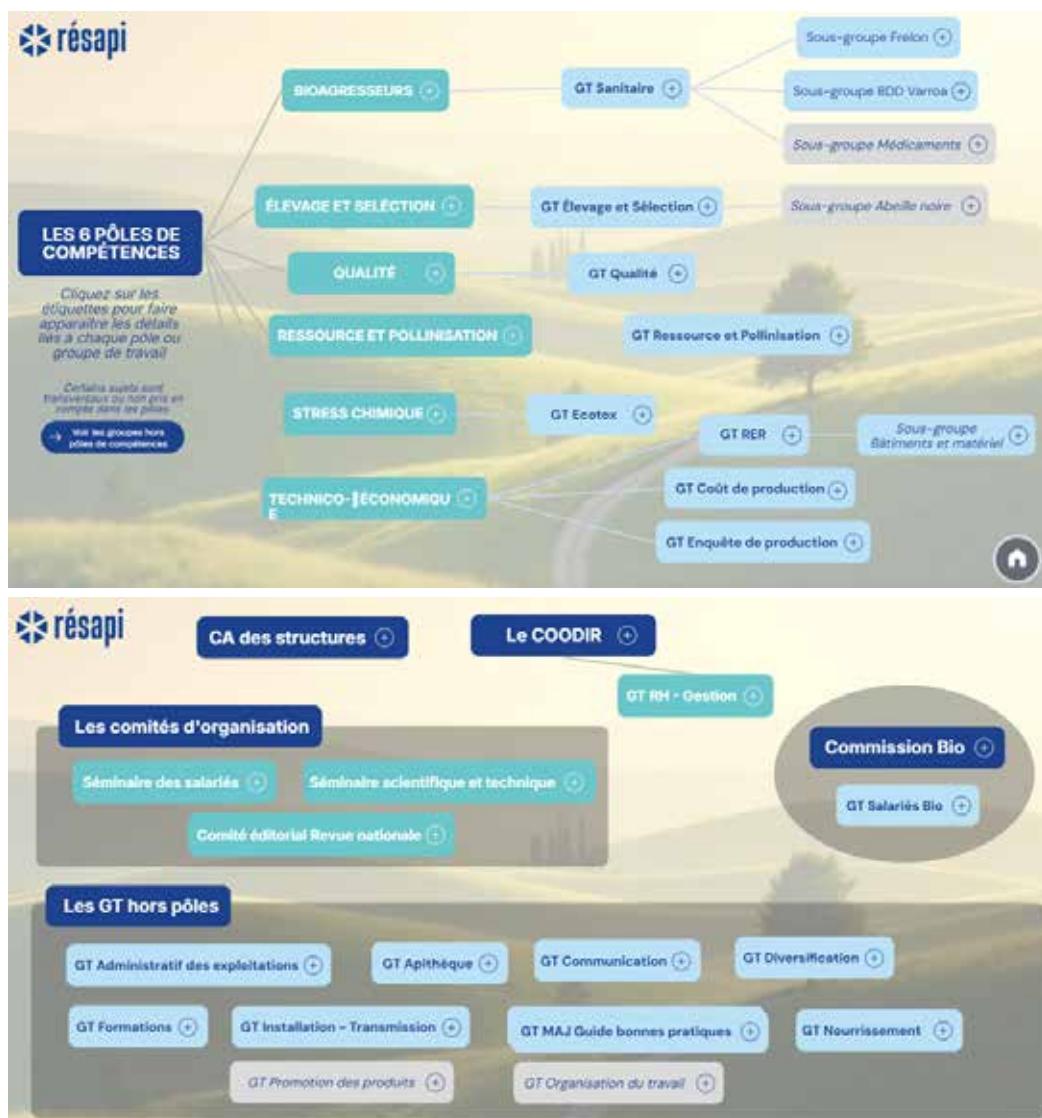
Les lieux collectifs de Résapi

Historiquement, ADA France anime un certain nombre de « groupes de travail » composés de salarié·es des ADA, de l'ITSAP et plus rarement d'administrateur·ices. Ces groupes de travail (GT) sont bâtis autour d'une thématique. Lors des GT, les salarié·s travaillent ensemble à la résolution de problématiques, partagent leurs connaissances et leurs pratiques.

ADA France assure l'animation d'une partie des groupes de salarié·es et met à disposition des participant·es plusieurs outils : partage de documents, visioconférence, appui à l'animation.

Une cartographie des lieux collectifs de Résapi est partagée avec l'ensemble des salarié·es du réseau. Elle rend compte de la diversité des travaux et sert également de répertoire avec les coordonnées des différents animateur·ices, un lien d'accès aux fichiers et un rappel des objectifs de chaque groupe.

ADA France participe à l'animation et au fonctionnement des six pôles de compétences de Résapi. En parallèle, la fédération a contribué à l'organisation d'événements communs : le séminaire scientifique et technique (webinaire, co-organisé) et le séminaire du réseau (co-organisé).



Les groupes de travail en 2025

* animés par ADA France

Le réseau compte 21 groupes ou sous-groupes de travail en 2025, dont 6 sont animés par ADA France. Les autres GT sont animés par des salarié·es des ADA ou de l'ITSAP et sont suivis par ADA France, pour un éventuel appui ponctuel et pour assurer la cohésion des travaux. ADA France anime également deux comités d'organisation de séminaires et le comité éditorial de la revue technique nationale.

Partie 3 | Animation

Appui individuel aux ADA

ADA France accompagne les structures membres sur des besoins ponctuels, concernant la gestion des Ressources Humaines ou l'usage d'outils informatiques. Cet appui prend également la forme d'échanges de pratiques dans le cadre du GT RH-Gestion.

Mise en forme de documents

ADA France fournit, lorsque le besoin s'en fait sentir, un appui aux ADA pour la réalisation d'outils ou de documents de communication.

Appui prise en main des outils informatiques

ADA France accompagne les ADA qui les souhaitent dans leur utilisation des outils informatiques, qu'il s'agisse des boîtes mails, de l'extranet, des sites internet, du Scoop-it ou encore d'outils non spécifiques au réseau tel que l'outil de partage de documents Drive ou la messagerie directe Slack.

Accompagnement des nouveaux·elles arrivant·es dans le réseau

En complément de l'accueil interne réalisé par chaque structure, ADA France dispose d'un protocole pour accueillir les salarié·es des structures dans le réseau : à leur arrivée, elles et ils disposent d'un mail explicatif avec le livret d'accueil, afin d'identifier rapidement les personnes ressources.

En 2025, ADA France a mis en place une formation visio "Accueil dans le réseau" qui a permis d'accueillir 12 salarié·es.

Accompagnement dans les demandes de financements

La majorité des ADA bénéficient de la mesure d'Assistance Technique en Région du Programme Sectoriel Apicole. Dans ce cadre, ADA France assiste les ADA qui ont ou ont besoin dans la constitution de leur dossier de demande. De plus, ADA France centralise les besoins des ADA afin de pouvoir défendre le budget nécessaire au bon fonctionnement du réseau auprès de FranceAgriMer.

Accompagnement ponctuel au développement des ADA

Lorsque le besoin s'en fait sentir, ADA France peut apporter son assistance à une ADA afin de l'aider dans son fonctionnement ou son développement.

Animation des groupes d'administrateur·ices

3



ADA France propose plusieurs lieux d'échanges entre apiculteur·ices administrateur·ices des structures membres de la Fédération. Ils et elles peuvent y partager leurs problématiques et questionnements communs et arriver par la discussion à établir des positions partagées et à trouver des solutions consensuelles.

Les décisions concernant l'échelon national sont prises au sein du Conseil d'Administration d'ADA France, qui se réunit selon les besoins.

Conseil d'Administration d'ADA France

Le Conseil d'Administration (CA) d'ADA France est composé d'un·e représentant·e de chaque structure membre et a pour rôle de mettre en œuvre le programme d'actions défini lors de l'Assemblée Générale, de gérer le budget et les comptes de l'association ainsi que de piloter le travail des salarié·es.

Les CA sont des moments clés pour que les administrateur·ices apprennent à se connaître et à travailler ensemble. Tout au long de l'année, le bureau se réunit également en visioconférence (environ 1 fois par mois). En saison, ces réunions sont également ouvertes à tous les membres du CA qui le souhaitent.

Le Conseil d'Administration d'ADA France s'est réuni physiquement à deux reprises en 2025.

Comité des Élus Nationaux de Résapi

À l'été 2025, les élu·es de l'ITSAP et d'ADA France ont mis en place le CENR, une nouvelle instance qui regroupe les élu·es ADA qui siègent au CA de l'ITSAP ou à celui d'ADA France.

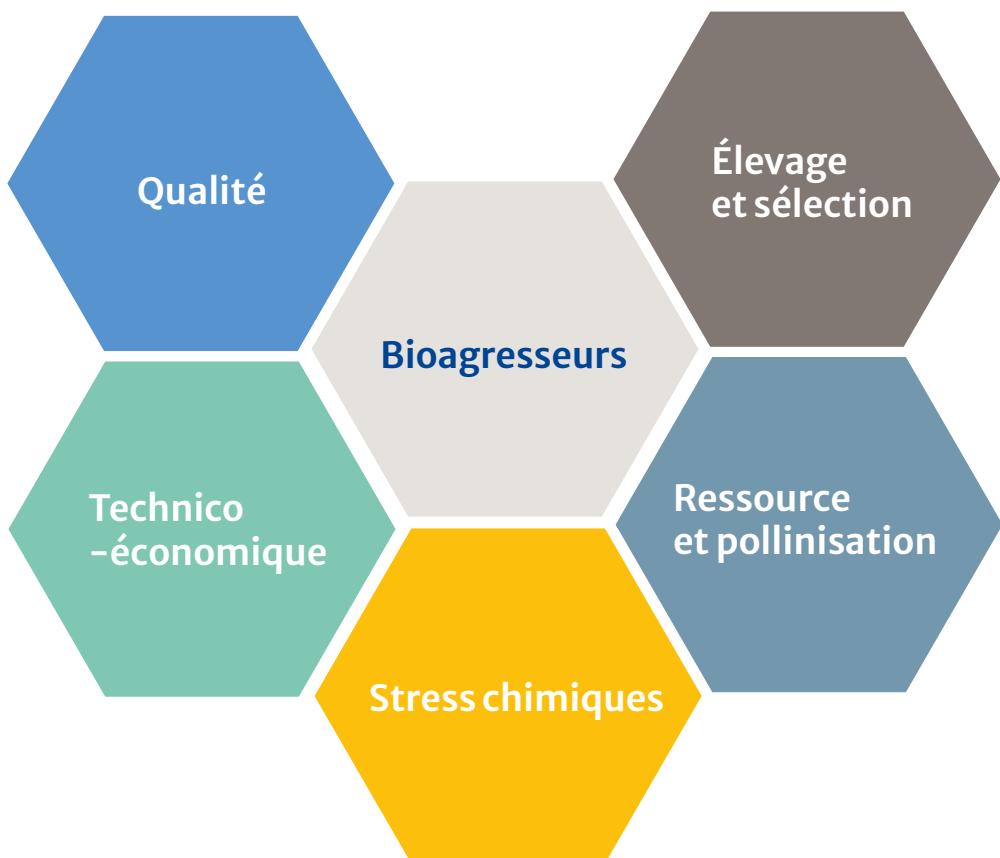
C'est un lieu où seront traités des sujets qui nécessitent que les deux structures nationales se soient accordées avant d'entrer en action ou de communiquer.

C'est aussi un lieu d'échanges privilégié entre les élu·es nationaux, d'information et d'émergence de problématiques.

Les pôles de compétences

Depuis 2023, le réseau ADA-ITSAP (aujourd’hui Résapi) se structure autour de six thématiques, avec la mise en place de pôles de compétences. Ces dispositifs mixtes font intervenir des salarié·es de l’ITSAP, d’ADA France et des ADA, ainsi que des apiculteur·ices élu·es du réseau. Les pôles de compétences ont pour objectif de construire des feuilles de route thématiques partagées dans le réseau. Ils chapeautent et font le lien avec les groupes de travail thématiques (par ex. Pôle Bioagresseurs avec le GT Sanitaire). Au sein des pôles, ADA France apporte, notamment par ses salariées, un soutien, une expertise sur l’animation, une vision transversale ainsi qu’un lien avec les partenaires extérieurs.

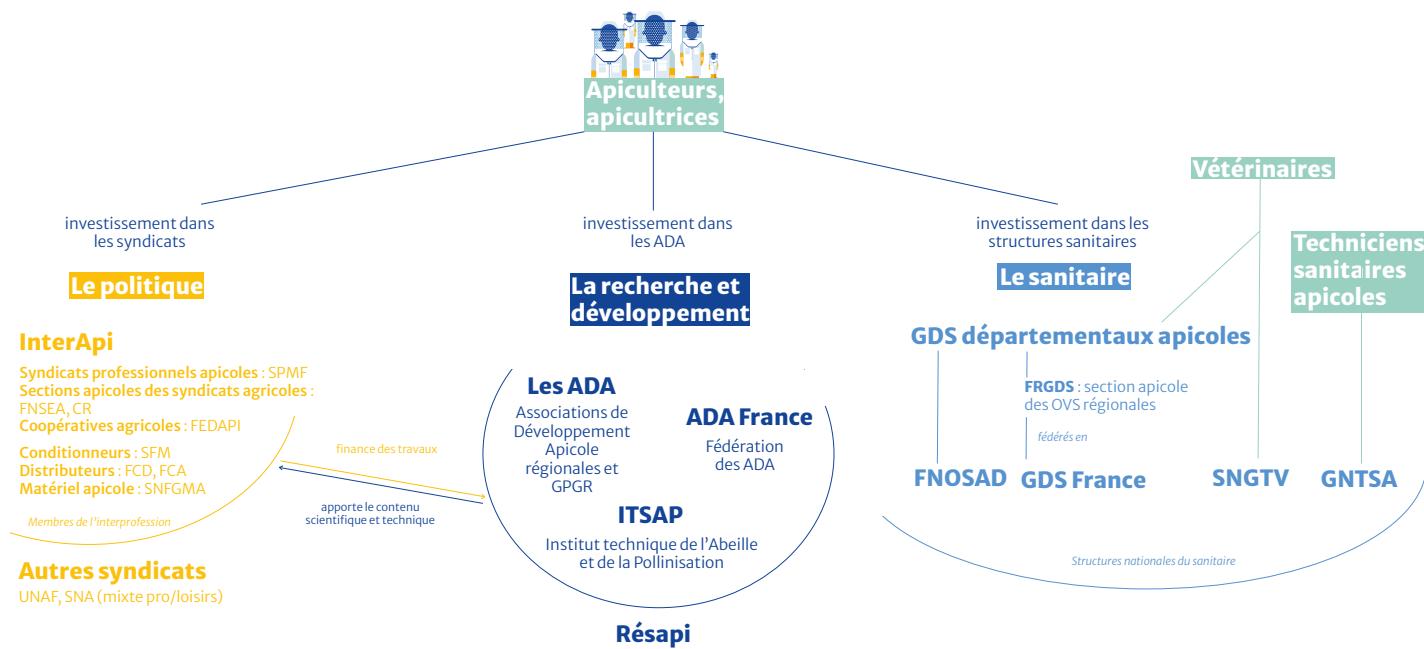
En 2025, les salariées d’ADA France et des élu·es au CA d’ADA France ont été impliqué·es dans les pôles de compétences, à raison d’une salariée et de 1 à 2 élu·es par pôle.



Partie 4 | Représentation ADA France et les acteurs de la filière



ADA France a un rôle de représentation du réseau de développement apicole auprès des partenaires : en concertation avec ses associations membres, elle établit des positions communes au réseau et les défend lors d'échanges avec les partenaires extérieurs. Il peut s'agir d'acteurs institutionnels, tels que le ministère de l'Agriculture ou d'autres ministères, de FranceAgriMer ou d'acteurs spécifiques à la filière apicole, comme InterApi, l'interprofession des produits de la ruche, des acteurs du sanitaires ou des partenaires d'ADA France.



En 2025, ADA France a notamment participé à :

- deux réunions du Comité Sectoriel Apicole ;
- une trentaine de réunions ou événements de l'interprofession ;
- deux réunions de la Commission apicole du Comité National de l'Agriculture Biologique (CNAB) de l'INAO ;
- deux réunions des GT “Mise en place de plan de lutte – PSIC” organisées par GDS France, sur les thématiques Aethina et Frelon ;
- trois réunions du groupe de travail sur l'OMAA, animées par la DGAI ;
- une réunion du GT Enquête nationale de mortalité hivernale de la plateforme ESA ;
- une table ronde du groupe de travail “abeille et apiculture” de l'Assemblée nationale sur les sujets économiques relatifs aux produits de la ruche ;
- un séminaire national des ONVAR au ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

Représentation du réseau des ADA à InterApi

ADA France participe aux Conseils d'administration d'InterApi, ainsi qu'aux commissions Economie de la filière, Qualité-traçabilité, et Résolution des problèmes de production. La représentation est assurée prioritairement par des administrateur·ices d'ADA France, parfois accompagné·es d'une salariée.



En 2025, ADA France a pris part aux travaux d'InterApi pour améliorer son fonctionnement et les modalités de collaboration avec l'ITSAP et ADA France. Cela a pris la forme d'un comité de suivi de la convention-cadre.

Dans les commissions, ADA France prend part aux échanges permettant de caractériser et prioriser les problématiques de la filière qui doivent être traitées par InterApi. La présence d'ADA France au cœur des débats d'InterApi apporte également un contexte national dans les groupes de travail et dans les pôles de compétences du réseau.

Représentations sanitaires

ADA France est membre du comité d'experts apicoles du CNOSAV, le Conseil National d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale. Cette instance est un lieu d'information et de consultation de la filière sur les sujets sanitaires, piloté par la DGAL du ministère en charge de l'Agriculture. En 2025, ce comité ne s'est pas réuni. Par ailleurs, ADA France a participé à un groupe de travail sur le fonctionnement de l'OMAA, animé par la DGAI.

ADA France a participé et suivi les travaux de quatre groupes de travail chargés de définir les stratégies de gestion (prévention, surveillance et lutte) pour les bioagresseurs suivants : la loque américaine, aethina, varroa et le frelon asiatique. Ces groupes sont pilotés par GDS France et rassemblent différents acteurs du sanitaire et de la filière apicole (ADA France, ITSAP, FNOSAD, InterApi, GNTSA, DGAI). En 2025, des réunions régulières ont été instaurées entre ADA France, l'ITSAP, InterApi et GDS France pour dialoguer et se concerter sur les thématiques sanitaires.

Comme chaque année, ADA France a également participé aux réunions du groupe de suivi "Enquête nationale de mortalité hivernale" (ENMHA). Organisé par la plateforme ESA (Epidémiosurveillance en Santé Animale), le groupe organise chaque année la mise en place et le suivi de l'enquête sous la supervision de l'Anses.

Sur chaque thématique, ADA France veille à ce que les problématiques sanitaires des ADA soient prises en compte dans ces instances et informe en retour le réseau après la tenue des différentes réunions nationales.

Comité sectoriel apicole

Le comité sectoriel apicole s'est réuni par trois fois en 2025 (29 janvier, 29 avril et 25 septembre). Instance présidée par FranceAgriMer, le comité sectoriel apicole est le lieu de concertation de la filière pour ce qui relève du Programme sectoriel apicole. FranceAgriMer pilote également les observatoires de filières, dont celui pour la filière apicole. En 2025, les travaux du comité sectoriel apicole ont essentiellement porté sur la gestion du PSA (bilan des années précédentes, état des dossiers déposés, consommation des budgets...), sur l'évaluation des aides directes du PSA (cheptel et transhumance) ainsi que sur les différents observatoires et panels pilotés par FranceAgriMer.

Partie 4 | Représentation Communication externe

Identité visuelle

Déploiement de l'identité Résapi

Après le travail sur la création de l'identité Résapi en 2024, l'année 2025 a été consacrée à son déploiement et à son appropriation par l'ensemble du réseau.

Piloté par ADA France, ce travail a visé à faire vivre concrètement cette nouvelle identité commune, à la fois en interne (auprès des ADA et de l'ITSAP) et en externe (vers les partenaires et le public).



Un déploiement interne structuré et collaboratif

L'un des principaux enjeux de cette année a été d'assurer une adoption homogène de l'identité Résapi par les structures du réseau.

ADA France a coordonné :

- La création d'un guide d'utilisation et d'une charte graphique complète,
- La mise à disposition de modèles et templates (présentations, documents, visuels, newsletters, etc.),
- Des sessions d'échanges et d'accompagnement pour soutenir le réseau dans la mise en œuvre concrète de la nouvelle identité.

Ce travail d'harmonisation a permis de renforcer le sentiment d'appartenance au réseau Résapi et de consolider la cohérence des messages diffusés à l'échelle nationale.

Une visibilité renforcée à l'externe

En parallèle, la communication externe a été progressivement déployée à travers :

- La mise à jour des supports institutionnels (présentations, affiches, visuels),
- La diffusion de communiqués de presse et la publication de contenus dédiés dans les newsletters,
- La valorisation de la nouvelle identité sur les canaux numériques du réseau.

Ces actions installent progressivement Résapi comme entité fédératrice et reconnue de la filière apicole française. Une belle réussite !

Réseaux sociaux

Une présence active et ciblée sur les réseaux sociaux

Comme chaque année, ADA France a été active sur Facebook et LinkedIn, deux canaux complémentaires qui touchent à la fois les apiculteurs, les partenaires et les acteurs institutionnels.

Facebook reste le principal vecteur de communication grand public avec une communauté de 3 583 abonnés (+1,5% par rapport à 2024) et 96 publications diffusées sur l'année. Ce réseau est utilisé pour relayer : les actualités du réseau Résapi, les offres d'emploi et informations pratiques (aides, appels à projets, événements), ainsi que les publications de nos partenaires clés : ITSAP – Institut de l'abeille, ADA régionales, InterApi, etc.

Sur LinkedIn, ADA France s'adresse à une audience plus institutionnelle et professionnelle. La communauté a connu une croissance notable de 18 %, atteignant 1 450 abonnés, avec 82 publications sur l'année.



1 450 **+18 %**
abonnés
par rapport
à 2024



82
publications
en 2025

3 583 **+1,5 %**
followers
par rapport
à 2024

96
publications
en 2025

Des échanges renforcés avec la communauté

Ces deux canaux sont aujourd'hui des espaces d'échanges actifs permettant de valoriser les actions du réseau, de diffuser des informations utiles et de maintenir un lien régulier avec les professionnel·les du secteur.

La régularité des publications, la cohérence éditoriale et la réactivité des équipes contribuent à accroître la notoriété d'ADA France et de Résapi auprès de leurs audiences respectives.

Actions de communication transversales

En 2025, la communication d'ADA France a mené de nombreuses actions pour accompagner et valoriser les projets d'ADA France et de Résapi.

On notera la réalisation et la diffusion de supports variés, parmi lesquels la mise à jour régulière du site internet d'ADA France, la production du nouveau catalogue de formation 2025/2026, la campagne de communication autour de l'enquête de production 2025 – un enjeu majeur pour la filière – ainsi que la promotion du 5^e séminaire scientifique et technique de Résapi.

Ces actions témoignent d'une communication active, réactive et transversale, au service de la visibilité du réseau et du partage des connaissances au sein de la filière apicole.

Réussir Apiculture, vitrine du travail collectif du réseau

En 2025, ADA France a poursuivi, aux côtés du groupe Réussir, la production du magazine Réussir Apiculture, publication de référence pour les apiculteur·ices professionnel·les et les acteurs de la filière.

Ce partenariat, initié en 2023, vise à diffuser une information technique, économique et de terrain, en lien direct avec les travaux du réseau Résapi.

Chiffres clés

675

abonnements payants
en septembre 2025

+19,5%

par rapport à
septembre 2024

12

structures de Résapi participent à la rédaction

Une production éditoriale régulière et structurée

Quatre numéros ont été publiés au cours de l'année 2025, permettant d'aborder des thématiques variées



Numéro 10
Mars 2025



Numéro 11
Juin 2025



Numéro 12
Septembre 2025



Numéro 13
Décembre 2025

Ces contenus, élaborés par les équipes techniques du réseau Résapi, s'appuient sur des articles de fond, des retours d'expériences et des analyses de terrain.

Un comité éditorial actif

Le comité éditorial, coordonné par ADA France, réunit des représentant·es des ADA, de l'ITSA et des apiculteur·ices du réseau.

Il se réunit pour définir les orientations thématiques, sélectionner les sujets et assurer la cohérence éditoriale entre la revue, les actions de Résapi et les priorités de la filière.

Ce fonctionnement collaboratif garantit la pertinence technique et professionnelle du magazine.

Un accès élargi et une visibilité en ligne

Outre les quatre parutions papier, les articles sont accessibles en ligne sur le site dédié de Réussir Apiculture, offrant ainsi une diffusion continue et élargie des contenus à l'ensemble des acteurs du secteur. Cette complémentarité papier/web renforce la portée du magazine, assure une présence régulière du réseau Résapi dans le paysage médiatique apicole et valorise le savoir-faire collectif du réseau.

Réussir Apiculture sur les réseaux sociaux

En 2025, Réussir Apiculture a consolidé sa présence sur les réseaux sociaux, avec une croissance régulière de ses communautés. L'activité régulière sur ces canaux contribue à valoriser les contenus techniques et professionnels du titre et à installer durablement Réussir Apiculture comme média de référence de la filière.



776
abonnés

+21%

par rapport à 2024



983
followers

+23%

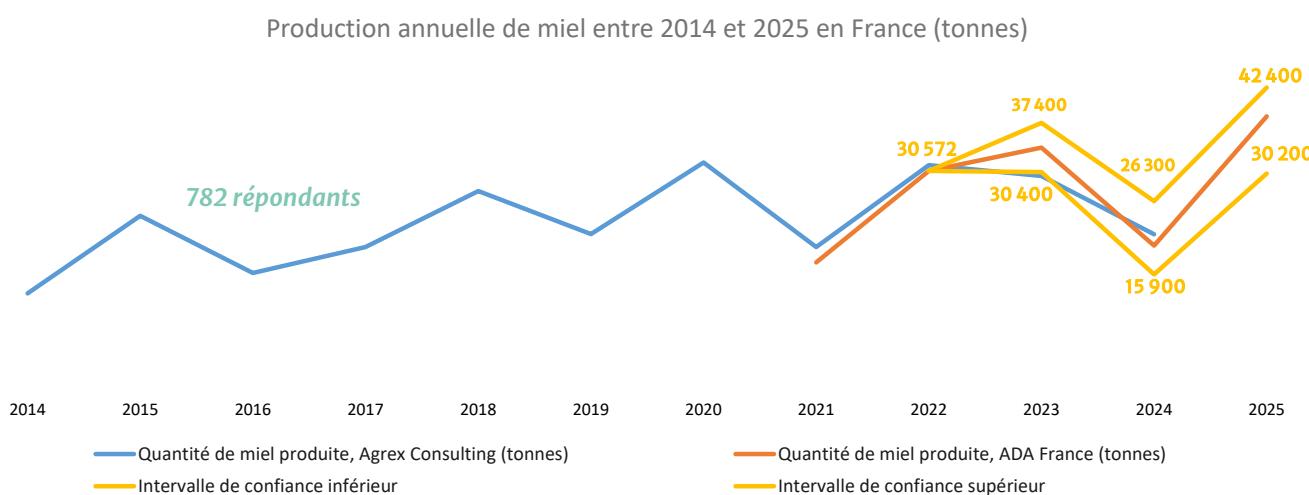
par rapport à 2024

Partie 5 | Projets Projets transverses

5

Enquête production

Depuis quatre ans, ADA France réalise une estimation nationale de la production de miel. Cette étude, commandée par InterApi, vise à estimer le tonnage total national et par région de miel produit en apportant une expertise du terrain pour accompagner l'estimation de la production de miel.



PALMAROSA

En 2025, ADA France a participé au projet inter-ONVAR “PALMAROSA”, avec la FNAB, TRAME et La Coopération Agricole. PALMAROSA rassemble les structures d’accompagnement (ex. ADA, ITSAP), les éleveur·euses (ex : apiculteur·ices) et les vétérinaires pour travailler et échanger autour de la santé des animaux d’élevage. Dans le cas de l’apiculture, cela concerne les thématiques relatives aux traitements médicamenteux à base d’acides organiques et d’huiles essentielles. Le projet est également l’occasion de s’intéresser à ce qui se passe dans d’autres filières d’élevage et de prendre conscience des problématiques communes.

Concrètement, ADA France a participé à deux réunions de COPIL. ADA France a pu partager et échanger avec les autres structures sur le cadre juridique entourant ces pratiques : dans quel cadre se situent les apiculteurs ? Les ADA ? L’analyse juridique apportée par La Coopération Agricole a permis de confirmer l’expertise juridique qu’Interapi avait demandée en 2022.

ADA France a également dressé un bilan des actions menées dans Résapi sur la thématique des médicaments vétérinaires à base d’acides organiques ou d’huiles essentielles. Ce bilan a été mis à disposition du GT Sanitaire pour alimenter la discussion et contribuer à la formation des salariés.

Enfin, ADA France a participé à un webinaire en octobre, partageant avec les autres ONVAR son projet de charte sur les ruchers expérimentaux. Le projet se poursuit en 2026.

Partie 6

Organisme de formation

En 2025, ADA France s'appuie sur dix structures prestataires pour concevoir et organiser les actions de formation, au niveau régional. Ces structures sont : l'ADA Île-de-France, l'ADA Auvergne-Rhône-Alpes, l'ADAPIC, l'ADAPI, l'ADA Bourgogne-Franche-Comté, l'ADA Grand Est, l'ADA Hauts-de-France, l'ADA Réunion, le Syndicat AOP Miel de Corse et le GPGR.

Depuis 2021, ADA France bénéficie de la certification QUALIOPI. Deux à trois fois par an, le GT Formations se réunit pour améliorer en continu l'activité de formation. La certification QUALIOPI d'ADA France a été renouvelée en septembre 2024 pour une durée de trois ans. Pour mieux répondre aux attentes et besoins des apiculteur·ices français·es, ADA France a ajouté aux formations en présentiel de nouvelles modalités pédagogiques : les formations-actions, les formations mixtes digitales, les formations tout en distanciel, les voyages d'études.

Thématiques plébiscitées en 2025 :

Produits transformés (nougat, bonbons, propolis, cosmétique, etc.)

Cristallisation

Chimie des miels et analyse sensorielle

Hygiène et bonnes pratiques en gelée royale

Insémination artificielle

Élevage de reines

Sélection et gestion du cheptel





Les stagiaires se sont exprimé·es sur leur participation aux formations organisées par ADA France :

compétences qualité
échanges organisation
disponibilité **mise en pratique**
concret technique *pédagogie* terrain
formateur **collaboration**
ambiance **professionnel** partage

À la demande des administrateur·ices du réseau, ADA France a contribué à mettre en place des formations à destination des élu·es des structures apicoles. En 2025, trois formations ont été organisées pour les élu·es. Des ADA en région ont aussi sollicité ADA France pour former les membres de leurs conseils d'administration.

10
structures accompagnées

43
formations réalisées

17
formations annulées

375
heures de formation

+390
stagiaires formé·es

9,4/10
taux de satisfaction moyen

Qualiopi 
processus certifié
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation



ADA France
adafrance.apiculture



ADA France
Fédération nationale du
développement apicole



Réussir
Apiculture



Réalisé grâce au soutien de



Fédération Nationale du Réseau
de Développement Apicole
adafrance.org

149, rue de Bercy
75595 Paris Cedex 12
Tel : +33 (0)1 81 72 16 53
E-mail : contact@adafrance.org